

OIRON/CHARTREUSE

LA BUISSE

Comprendre la réforme des autorisations d'urbanisme



Le président entouré des géomètres experts et notaires.

Lundi soir dès 18 h, la salle polyvalente accueillait 130 personnes, maires et adjoints du sud du département, afin de bien comprendre la réforme des autorisations d'urbanisme et de s'approprier les outils de financement des équipements publics.

Une initiative de l'association des maires

Cette réunion était conduite par le président de l'association des maires et adjoints Daniel Vitte, maire de Montrevel et conseiller général, entouré de Frédéric Bonin, Jean-Luc Roux et Marc Hédon, géomètres experts et de M^r Didier Leclercq notaire.

La réunion s'est déroulée en deux parties : la présentation sommaire des 7 fiches du guide sur la réforme des autorisations d'urbanisme, puis la présentation des outils de financements des équipements publics : taxes et participations, avec un zoom particulier sur un nouvel outil, le Projet Urbain Partenarial (PUP), qui a été présenté comme un outil souple et simple, mais il faut attendre d'avoir un peu de recul, pour porter un jugement définitif. La tendance du législateur est de densifier les constructions, afin de réduire les coûts pour la collectivité. Le président a fait appel à plusieurs reprises Mi-

chèle Souchère, chef du bureau du droit des sols à la DDE, pour répondre à des questions particulières de certains élus. Emmanuelle Rivière, directrice des services de l'association des maires et adjoints, a remis à chaque participant, un dossier très complet et clair sur le sujet relativement complexe.

Ce document élaboré par les géomètres experts et les notaires de l'Isère, semble être le modèle pour l'ensemble des départements.

Une réunion identique se déroulera lundi prochain à la Tour-du-Pin pour les élus du nord du département. □